âge et les difficultés de la situation. Au mois de février 1870, il fut nommé président d'une grande commission de décentralisation, instituée par M. Ollivier. Dans cette commission, il montra beaucoup d'activité et se prononça, notamment, pour la création de conseils cantonaux, pour la suppression des conseils d'arrondissement et pour celle des sous-préfectures par voie d'extinction des titulaires. Au mois de juin suivant, il adressa au ministre de l'intérieur une lettre dans laquelle il exposa le résultat des travaux de cette commission dans le but « de préparer la solution du grand et difficile problème de la décentralisation. » Pendant la guerre de 1870-1871, on n'entendit plus parler de lui. Lors des élections complémentaires du 2 juillet 1871, il accepta une candidature à l'Assemblée nationale dans l'Aisne et dans le Var, mais il échoua dans ces deux départements. Lors de l'élection du nouveau conseil d'Etat par la Chambre, M. Odilon Barrot fut élu au premier tour de scrutin, le 22 juillet 1872, conseiller d'Etat par 375 voix, le neuvième sur vingt-deux. Le 30 juillet, M. Thiers le nomma vice-président de ce corps, dont la présidence appartenait de droit au ministre de la justice, et président de la section du contentieux. Le 4 janvier 1873, l'Académie des sciences morales le choisit pour son président. Six mois plus tard, il mourut dans sa propriété de Bougival, des suites d'une hydropisie dont il souffrait depuis longtemps. Odilon Barrot laissait une fortune d'environ 2 millions. Il légua à l'Institut une somme de 50,000 francs pour la fondation d'un prix biennal ou triennal en faveur de l'auteur du meilleur ouvrage sur la décentralisation ou sur la réforme judiciaire. On lui doit les ouvrages suivants : *Examen du* Traité du droit pénal *de M. Rossi* (1856, in-8°); *De la décentralisation et de ses effets* (1861, in-12), brochure revue et augmentée de la *Lettre aux auteurs du projet de décentralisation*, de Nancy (1870, in-12); *De l'organisation judiciaire en France* (1872, in-12); *Mémoires posthumes* (1875-1876, 4 vol. in-8°), ouvrage curieux et intéressant, auquel nous allons consacrer un article spécial.

Barrot (MÉMOIRES POSTHUMES D'ODILON) [Paris, 1875-1876, 4 vol. in-8°). Ces *Mémoires*, publiés par les soins de MM. Duvergier de Hauranne, Corbin et le docteur Graugnard, exécuteurs testamentaires du célèbre homme d'Etat, sont divisés en autant de parties que de volumes : la première va de 1791, date de la naissance d'Odilon Barrot, au 24 février 1848; la seconde, du 24 février à la présidence de Louis Bonaparte; la troisième, de la présidence au coup d'Etat; la quatrième, du coup d'Etat à 1872. Le premier souvenir enregistré par l'auteur, alors âgé de six ans, est relatif à la journée de vendémiaire; le dernier est relatif à la Commune de 1871; c'est donc, en réalité, toute la période contemporaine de notre histoire qu'embrasse cet intéressant ouvrage.

La partie la plus curieuse correspond au règne de Louis-Philippe; c'est celle où Odilon Barrot fut activement mêlé à la vie publique, et ces pages offrent sur bien des points la contre-partie des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, de Guizot. On y trouve une foule de points de vue personnels, d'anecdotes, de jugements qui ont une certaine valeur et qui permettent de rectifier ou de contrôler les opinions reçues. Odilon Barrot commença, en effet, à jouer un rôle dès la révolution de Juillet et même avant que Charles X eût encore quitté Rambouillet, puisqu'il fut délégué auprès du roi déchu comme représentant de la garde nationale et qu'il l'accompagna en cette qualité jusqu'à Cherbourg. On ne s'imaginerait pas aisément à quoi pensait Charles X, dans cet effondrement de la monarchie : il entrevoyait avec horreur la nécessité où il allait probablement se trouver de dîner à une table ronde! « C'est à Cherbourg, si mes souvenirs sont fidèles, dit Odilon Barrot, que se passa un incident puéril, mais bien caractéristique : on vint nous dire qu'on était fort en peine de trouver une table carrée pour le dîner du roi. On n'avait rencontré que des tables rondes; or, autour d'une table ronde, tous les convives sont au même rang; une table carrée seule permettait de conserver au roi la prééminence qui lui appartient. Nous donnâmes la solution de ce difficile et important problème en conseillant tout simplement de scier la table ronde de manière à en faire une table carrée, ce qui fut fait. » Une autre anecdote bien amusante concerne le prince de Polignac, reconnu à Cherbourg et menacé d'être écharpé par la foule. Les commissaires le protégent en s'assurant de sa personne, mais ils lui font entrevoir qu'il lui faudra passer en jugement et que son cas est assez mauvais; qu'ayant conseillé la fusillade, il risque d'être condamné à mort. Le malheureux suait à grosses gouttes. « Toutefois, il y a une lueur d'espoir, lui dit Odilon; M. de Tracy vient de déposer une proposition pour l'abolition de la peine de mort. » Alors le prince prend son accent le plus pénétré pour démontrer combien cette proposition était admirable et pour supplier ceux qui étaient là de l'appuyer de toutes leurs forces, de peser de leur influence sur tous leurs amis! Il y avait nécessité urgente.

Le rôle d'Odilon Barrot durant la monarchie de Juillet a été suffisamment apprécié dans sa biographie pour que nous nous abstenions d'y revenir à l'occasion de ses *Mémoires;* on pourrait en éclairer toutes les phases en en détachant çà et là les pages importantes; mais il faudrait suivre, pas à pas, toute l'histoire intérieure et extérieure du règne. Nous nous contenterons de relever ce que ce rôle de chef de l'opposition dynastique, occupé pendant dix-huit ans par Odilon Barrot, avait de puéril pour lui et de dangereux pour la dynastie qu'il prétendait servir tout en l'attaquant. Lors de la catastrophe finale, il se trouva impuissant, aussi bien vis-à-vis du peuple que de la royauté, et il croula lui-même avec le trône qu'il avait miné. Ce rôle, qu'Odilon Barrot voulut reprendre vis-à-vis de la République de février, a été jugé par Ledru-Rollin : « Vous avez des amours malheureux! Vous aimiez la dynastie d'Orléans et chaque jour vous la miniez sans avoir une idée à mettre à sa place. Impuissant dans l'opposition, vous l'eussiez été au pouvoir; ce que vous avez été pour le gouvernement de Juillet, que vous avez fondé, je crains bien que vous ne le soyez pour la République, que vous n'avez pas fondée. Quand vous avez jeté cette agitation de la réforme, quand, à un jour donné, vous avez assigné un rendez-vous à une population tout entière, vous avez manqué au rendez-vous que votre honneur lui avait assigné. En voulant donner une leçon au gouvernement de votre choix, vous l'avez jeté par terre. Ne recommencez pas cette opposition tracassière. Vous n'aviez pas d'idées sous le gouvernement de Juillet, vous n'en avez pas davantage aujourd'hui pour remédier au mal. Vous n'avez jamais su que détruire; contentez-vous donc de suivre, sans prétendre diriger. » L'histoire a ratifié le jugement contenu dans cette véhémente apostrophe.

Dans les deux périodes historiques qui suivirent, du 24 février au 2 décembre et du coup d'Etat à la Commune, Odilon Barrot fut plutôt spectateur qu'acteur. Nous détacherons de ses *Mémoires* une page curieuse sur le général Changarnier, au moment du coup d'Etat, et une autre sur les agissements des fonctionnaires du futur Empire. Voici la première; elle montre l'incurie profonde du général sur lequel l'Assemblée législative se reposait tout entière, se croyant en sûreté tant que l'épée et la vigilance d'un tel homme la protégeraient! Le général l'avait fait appeler. « Comme d'un moment à l'autre l'action peut commencer, me dit-il, je me suis permis de vous relancer dans votre retraite. C'est à qui de nous deux, Louis-Napoléon et moi, prendra l'initiative... — Mais vous êtes-vous assuré du concours du préfet de police? lui demandai-je. — Oh! je suis sûr de Carlier; il est tout à moi. Sur la demande que je lui ai carrément adressée s'il était en mesure d'arrêter le président, il m'a répondu que, quand je lui en donnerais l'ordre, « il le » mettrait dans un panier à salade » et le conduirait sans plus de cérémonie à Vincennes. — Comme je me récriais et lui faisais observer que Carlier n'avait sans doute rien eu de plus pressé que d'aller rapporter cette conversation à Louis-Napoléon et peut-être même d'offrir de lui rendre le même service à l'encontre du général : « Tant mieux, me » répondit son aide de camp Valazé, nous » sommes bien aises que l'on sache à l'Elysée » ce que nous pourrons faire. »

» Etonné de tant d'assurance, j'essayai de sonder Changarnier sur ses vues ultérieures, mais il fut impénétrable; il n'avait peut-être pas alors de parti bien arrêté. Une fois qu'il aurait écarté Louis-Napoléon, à qui transmettrait-il le pouvoir? De quelle branche de la monarchie serait-il le Monk? Placé entre les orléanistes et les légitimistes, qui le pressaient de se prononcer, il donnait des espérances aux deux partis sans se lier à aucun. Je crois que cette situation d'arbitre souverain des destinées de la France lui plaisait assez et qu'il n'était pas pressé de la faire cesser. Cependant je lui fis observer que le ressort était tellement tendu que la situation ne pouvait se prolonger plus longtemps. « Qui attendez-vous pour en finir? — Oh! » me répondit-il, je n'attends qu'une signature » de Dupin. — Que vous êtes jeune, général, » lui dis-je; vous ne connaissez donc pas en» core cet homme? Cette signature que vous » attendez, vous l'aurez avec cent autres » après le succès; mais avant, et lorsque la » chance est encore incertaine, n'espérez » pas une syllabe de son nom. » Odilon Barrot se fait peut-être là plus perspicace qu'il n'était, mais ces révélations sont piquantes. On sait, en effet, comment se conduisit le président Dupin, qui, raillé plus tard de sa faiblesse au moment décisif, s'écria : « Oh! si j'avais eu seulement un homme à mes ordres, je l'aurais fait tuer! »

L'autre page fort curieuse des *Mémoires* d'Odilon Barrot concerne les agissements de M. de Maupas, un peu avant le 2 décembre. « M. de Maupas était préfet à Toulouse, où il faisait du zèle ardent contre les adversaires de Louis-Napoléon. Un jour, il demanda à l'avocat général de délivrer des mandats d'arrêt contre quatre ou cinq membres du conseil général, prétendant qu'ils étaient impliqués dans une conspiration contre le gouvernement. Le magistrat du parquet, avant de déférer à cette demande, crut devoir s'informer sur quelles charges cette arrestation était motivée : « Des charges! lui répondit l'administrateur surpris et irrité d'une observation si simple, des charges! Ah! voilà bien des scrupules de magistrats tièdes et indifférents! Des charges contre des ennemis notoires, qu'en est-il besoin? Il suffit de connaître leurs sentiments! — Mais non, reprit le magistrat; la police peut, si elle veut, sous sa responsabilité, arrêter des citoyens suspects; mais la justice ne saurait procéder ainsi; il lui faut des preuves ou tout au moins des commencements de preuves. — Eh bien! je m'adresserai à vos supérieurs, » dit le préfet. En effet, M. le procureur général, qui était absent, étant revenu sur ces entrefaites et ayant repris la direction de son parquet, M. de Maupas se plaignit amèrement à lui de la résistance que lui avait opposée l'avocat général. Après l'avoir attentivement écouté, le procureur général dit au préfet que, loin d'avoir à blâmer la conduite de son subordonné, il ne pouvait qu'approuver et partager ses scrupules, et que si l'avocat général eût décerné les mandats qu'on lui demandait sans charges suffisantes, il se fût rendu coupable d'un véritable abus de pouvoir. « Eh bien! dit le préfet, si ces preuves » sont aussi indispensables que vous le dites, » elles se trouveront chez les prévenus tel » jour, à telle heure, c'est moi qui vous en » réponds. — Vous avez donc quelque docu» ment qui vous porte à croire que ces pièces » sont, en effet, au domicile de ces personnes? » Je désirerais connaître ces documents avant » de signer les mandats. — Je suis certain, » vous dis-je, qu'ils y seront, s'exclame le » préfet poussé à bout, car c'est moi qui les » y ferai remettre par mes agents! » Et voilà sur quels documents ont jugé les commissions mixtes, quand elles se donnaient la peine d'exiger des documents! M. de Maupas avait affaire à des magistrats intègres, et le premier président de la cour de Toulouse alla en personne porter plainte à Paris contre lui. Le ministre de l'intérieur, Léon Faucher, blâma le préfet, mais à l'Elysée on conçut, au contraire, une admiration sans bornes pour un administrateur si délicat et si scrupuleux; le prince président en fit immédiatement son préfet de police.

Une autre anecdote, car ces *Mémoires* en fourmillent, montre la candeur de M. de Persigny. Cet homme d'Etat, ayant acheté moyennant 100,000 francs la connivence du colonel, depuis général, Espinasse, chargé d'enlever les représentants à mesure qu'ils se présenteraient au palais Bourbon, dans la matinée du 2 décembre, alla lui-même lui remettre la somme en une liasse de billets de banque. Le prudent colonel compta les billets un à un jusqu'au dernier, ce qui causa à M. de Persigny un étonnement profond; c'était cependant bien naturel.

* **BARROT** (Adolphe), diplomate et homme politique, né en 1803. — Il est mort à Paris le 16 juin 1870. Au Sénat, il ne joua qu'un rôle des plus effacés.

BARRUEL (Gustave), chimiste français, né en 1798, mort à Paris en 1863. Il fut successivement essayeur de la fabrication des monnaies à l'Hôtel des monnaies de Paris et préparateur à la Faculté des sciences de cette ville. On lui doit un ouvrage remarquable et estimé, qui est intitulé : *Traité de chimie technique appliquée aux arts et à l'industrie, à la pharmacie et à l'agriculture* (Paris, 1856-1864, 7 vol. in-8°).

BARRY (Constant-Etienne-Alfred-Edward), archéologue et historien français, né à Avesnes (Nord) en 1809. Il s'est adonné à l'enseignement et est devenu professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. Il s'est fait connaître par un grand nombre d'études et de mémoires qui ont paru soit en volumes, soit dans la *Revue archéologique* de Paris, les *Mémoires lus à la Sorbonne*, la *Revue de Toulouse*, les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, etc. M. Barry est membre de la Société des antiquaires de France, de l'Académie des sciences et belles-lettres de Toulouse, de l'Académie du Gard, de la Société archéologique du midi de la France, de l'Institut archéologique de Rome, etc. Nous citerons, parmi ses écrits : *Recherches historiques sur les Pélasges* (1846, in-8°); les *Inscriptions du temple de Jupiter à Acsani* (1849, in-8°); les *Eaux thermales de Lez à l'époque romaine* (1852, in-8°); *Quelques dieux de trop dans la mythologie des Pyrénées* (1858-1864, 4 brochures in-8°), sur les dieux Jor, Nordosio, Hercules Andossus; *Monographie du dieu Leherenn d'Ardiége* (1859, in-8°); *Inscriptions inédites des Pyrénées* (1863-1865, 2 vol. in-8°); *Manuel d'histoire grecque* (1865, in-8°); *Manuel d'histoire universelle*, avec M. Durand; *Nemausus Arecomicorum* (1873, in-8°), etc. On lui doit, en collaboration avec M. E. Mabille, une édition annotée de l'*Histoire générale du Languedoc* de dom Devic et de dom Vaissette.

* **BARRY** (Pierre-François, et non Bernard-François), peintre français. — Parmi les derniers tableaux qu'il a exposés, nous citerons : les *Ruines de Karnac*, *Chouna, extrémité de la première cataracte du Nil* (1864); *Vallée des tombeaux des califes, au Caire* (1867); *Lever de lune en mer*, *Vue prise à Bu kel-Essabé* (1868); *Vue de Constantinople*, *Entrée du port de Marseille* (1869); *Vue d'Aiaccio*, *Tarmouch* (1870); *Vue d'Alexandrie*, *Navires au mouillage* (1874); *Pirate fuyant devant un croiseur*, *Entrée du Bosphore*, *Intérieur du port de Constantinople* (1875); *Escadre cuirassée en rade de Toulon* (1876).

BARRY-CÈRES (le comte Jean DU), beau-frère de la trop fameuse comtesse du Barry et l'un de ces roués sans scrupules comme il y en avait tant sous le règne de Louis XV, autrement dit le Bien-Aimé. Ce fut ce Jean du Barry qui présenta Mlle Lange à Lebel, valet de chambre du roi, qui lui trouva un mari commode et complaisant dans la personne de Guillaume du Barry, frère du comte, lequel Guillaume s'offrit d'ailleurs de très-bonne grâce à jouer ce rôle révoltant. Grâce aux largesses de sa belle-sœur, qui puisait à pleines mains dans le trésor de l'Etat, Jean du Barry mena joyeuse vie à Paris. Cependant, il se montra d'abord partisan de la Révolution et fut même nommé colonel d'une des légions de la garde nationale; mais il ne tarda pas à manifester son antipathie contre les institutions républicaines, fut arrêté après le 10 août, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Toulouse et exécuté au mois de janvier 1794. Il était né près de cette ville, à Lévignac, en 1722.

BARRY-CORNWALL, pseudonyme du poëte anglais Procter. V. ce nom, au tome XIII.

BARS s. m. (bars). Ichthyol. Autre orthographe du mot BAR.

* **BARSAC**, bourg de France (Gironde), cant. et à 6 kilom. de Podensac, arrond. et à 32 kilom. de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne; pop. aggl., 946 hab. — pop. tot., 2,891 hab. Vins blancs renommés.

BARSE (Louis-Antoine-Amable), écrivain français, né à Riom en 1808. Il acheta en 1834, dans sa ville natale, une étude d'avoué dont il se défit en 1860. Dans l'intervalle, M. Barse fonda la *Revue de Riom*, recueil judiciaire et littéraire, le *Courrier du Centre*, journal politique, et prit part à la création de la *Presse judiciaire* de Riom. Il est devenu directeur central de la caisse des assurances coloniales contre les incendies, à Paris. Nous citerons, parmi ses écrits : le *Club napoléonien de Riom* (1848, in-8°); les *Pénitents de Confalou* (1849, in-18); le *Lutrin riomois*, poëme héroï-comique (1857, in-18); un *Mariage à Clermont-Ferrand*, comédie en trois actes et en vers (1860, in-8°); *Histoire des assurances coloniales* (1865, in-8°), le meilleur de ses écrits; la *Comédie ignoble*, épître en vers à Gambetta (1873, in-18), pamphlet aussi mauvais par le fond que par la forme. — Son frère, M. Jules BARSE, né à Riom en 1812, s'est adonné à la chimie. On lui doit, entre autres ouvrages, *Manuel de la cour d'assises dans les questions d'empoisonnement* ou *Recueil des principes de la toxicologie ramenés à des formalités judiciaires, constantes et invariables* (1845, in-8°); *Manuel pratique de l'appareil de Marsh* (1843, in-8°), avec J.-B. Chevallier; *Observations sur la préparation et les effets du chloroforme* (1848, in-8°), avec Aguilhon; *De l'éclairage public et privé en France* (1854, in-8°); la *Fabrication et le commerce du papier en* 1860 *et en* 1864 (1864, in-8°); un *Spectre noir vu de près* (1864, in-8°), etc.

BARSOM s. m. (bar-somm). Faisceau de branches liées avec un ruban, que les mages portaient dans certaines cérémonies.

BARSONY DE LOVAS BERENY (Georges), théologien hongrois, mort en 1678. Il devint évêque de Gross-Wardein en 1663 et se montra l'un des plus ardents adversaires du protestantisme, qu'il combattit surtout dans son ouvrage intitulé : *Veritas toti mundo declarata, argumento triplici ostendens S. C. regiamve Majestatem non obligari tolerare in Hungaria sectas lutheranam et calvinianam* (Kaschau, 1671, in-12; Vienne, 1672, in-12).

BARTALINI (François), peintre italien, né à Sienne en 1569, mort en 1609. Il prit des leçons de son compatriote François Vanni. On cite surtout de lui une *Vierge*, fort remarquable, qui figure à l'oratoire de Saint-Joseph, à Sienne.

BARTH (Christophe-Godefroy), prélat et érudit allemand, né en Bavière en 1675, mort en 1723. On a de lui : *Disp. de studiis Romanorum litterariis in urbe et provinciis* (1698, in-4°); *De axiomatibus et definitionibus metaphysicis* (1699); *De imaginibus veterum in bibliothecis vel alibi positis* (1702), etc.

* **BARTH** (Jean-Baptiste-Philippe), médecin français. — Il est membre de la Société anatomique, de la Société médicale d'observation, du conseil supérieur d'instruction publique, etc., et officier de la Légion d'honneur (1865). Outre son *Traité pratique d'auscultation*, on lui doit : *Rétrécissements et oblitérations spontanés de l'aorte* (1837, in-4°); *Histoire médicale du choléra-morbus épidémique observé à l'hôpital de la Salpêtrière* (1849, in-8°); *Recherche sur la dilatation des bronches* (1856, in-8°); *De la rupture spontanée du cœur* (1871, in-8°); *Rapport sur les épidémies du choléra-morbus qui ont régné en France pendant les années* 1854 *et* 1855 (1874, in-4°); des mémoires publiés dans les *Archives générales de médecine*, dans le *Recueil de l'Académie de médecine*, etc.

BARTH-BARTHENHEIM (Jean-Baptiste-Louis-Honoré, comte DE), publiciste allemand d'origine française, né à Haguenau (Alsace) en 1784, mort à Vienne en 1846. Il entra de bonne heure dans l'administration publique de l'Autriche, et, après avoir franchi rapidement tous les degrés de la hiérarchie, il fut nommé conseiller aulique. Ses principaux ouvrages sont : *Rapports politiques des diverses autorités constituées à l'égard des paysans de la basse Autriche* (1818); *Système de la police administrative à l'égard de l'Autriche en deçà de l'Ens* (1824), ouvrages indispensables à ceux qui veulent bien connaître la législation politique ou administrative de l'Autriche.

* **BARTHE** (Marcel), homme politique et avocat. — Aux élections du 8 février 1871, il fut nommé député à l'Assemblée nationale dans les Basses-Pyrénées, le second sur neuf, par 58,734 voix. M. Marcel Barthe alla siéger parmi les républicains du centre gauche et de la gauche. Il ne tarda pas à y jouer un rôle très-important et prit une grande part aux discussions de la Chambre. Il vota les préliminaires de paix, la déchéance de l'Empire, la loi sur les conseils généraux, contre l'abrogation des lois d'exil, présenta un ordre du jour contre les pétitions des évêques en faveur du pouvoir temporel du pape, appuya la proposition Rivet, se prononça contre la proposition Ravinel, le maintien des traités de commerce, la proposition Feray, relative à l'impôt sur les matières premières, etc. Le 31 juillet 1872, il proposa à l'Assemblée de nommer au sort une commission de 200 membres, appelée section de contrôle et chargée d'examiner toute loi votée par l'Assemblée; si la commission proposait des modifications à la loi, cette loi devait être soumise à une nouvelle déclaration de l'Assemblée. Elu, en décembre 1872, membre de la commission des Trente, chargée d'examiner les projets du gouvernement sur l'organisation des pouvoirs publics, M. Barthe présenta un projet de loi dont les principales dispositions consistaient à proroger pour trois ans les pouvoirs de M. Thiers, à renouveler par tiers l'Assemblée actuelle et à instituer la section de contrôle dont nous venons de parler. Au mois d'avril 1873, il proposa à l'Assemblée de décréter que, dans les deux mois qui suivraient l'évacuation du territoire, elle se dissoudrait et qu'on procéderait à des élections pour une nouvelle représentation nationale. M. Barthe vota pour M. Thiers le 24 mai 1873; il combattit vivement le gouvernement de combat, et, montrant l'impuissance des partis coalisés contre la République à rien fonder, il écrivait en juin 1873 : « Il faut que le pays tout entier le sache; M. Thiers a succombé devant une coalition, non parce qu'il n'est pas conservateur, ce serait véritablement trop absurde, mais parce qu'il a cru que le moment était venu de sortir du provisoire et qu'il a proposé d'organiser la République. Eh bien! sans avoir la prétention d'être prophète, j'ose prédire que la politique de M. Thiers survivra à sa sortie du pouvoir... Ne pouvant s'accorder pour faire une monarchie, les trois partis coalisés seront amenés par la force des choses à faire eux-mêmes la République, et ils ne pourront la faire qu'en reprenant la pensée de M. Thiers, celle de rapprocher et d'unir les fractions modérées de l'Assemblée pour former une majorité. » A l'occasion des intrigues monarchiques qui se produisirent à cette époque, M. Barthe publia plusieurs lettres remarquables dans lesquelles il démontra, avec autant de bon sens que de clairvoyance, l'insanité de toute tentative de restauration monarchique. Le 19 novembre 1873, il vota contre le septennat et continua à voter contre toutes les mesures de réaction présentées par le cabinet de Broglie, et par les cabinets suivants. Le 16 janvier 1874, il prononça un remarquable discours pour combattre le projet de loi sur la nomination de tous les maires par le pouvoir; le 28 mars suivant, il attaqua le projet de loi relatif à l'admission des princes d'Orléans dans l'armée à titre définitif. M. Barthe vota les propositions Périer et Maleville (juillet 1874), puis il prit une part des plus actives aux pourparlers qui eurent pour objet d'amener une entente pour le vote de la constitution républicaine. En janvier 1875, il présenta sur l'organisation des pouvoirs publics un contre-projet, qu'il défendit devant l'Assemblée le 1er février 1875, puis il vota pour la constitution du 25 février suivant, contre la loi sur l'enseignement supérieur, et présenta, le 23 novembre 1875, lors de la discussion de la loi électorale politique, un amendement ayant pour objet l'interdiction formelle de toute candidature officielle. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés dans la première circonscription de Pau. « Ma ligne politique n'a jamais varié, dit-il dans sa profession de foi; m'appuyant sur le principe de la souveraineté nationale, j'ai toujours appelé de mes vœux un gouvernement républicain, fort contre toute tentative d'anarchie, respectant tous les droits et tous les intérêts légitimes, protégeant les grands principes sur lesquels repose l'ordre social, ouvert à tous ceux qui par patriotisme ou par raison voudront se rallier à lui et le servir, permettant au pays d'obtenir la satisfaction de ses besoins par la libre manifestation de sa volonté. Elu député le 20 février 1876 par 6,920 voix contre M. de Luppé, candidat de la réaction, M. Barthe est allé siéger à la Chambre dans les rangs de la gauche. Au mois de mai 1876, il a présenté un projet de loi sur la réunion des services de l'assiette et du recouvrement des contributions directes.

BARTHEL (Melchior), sculpteur allemand (Saxe), mort en 1674. Il se rendit de bonne heure à Venise, où il continua de séjourner, et se fit remarquer parmi les artistes qui exercèrent leur art dans le goût du Bernin. Parmi les œuvres dues à son ciseau, on cite surtout les statues du tombeau de Pesaro, dans l'église des Frari.

Barthélemy (SCÈNE DE LA **Saint-**), tableau de Delaroche. Ce tableau a été peint en 1826 et exposé au Salon de 1827. Il a été inspiré au peintre par ces lignes d'une vieille chronique racontant divers épisodes du massacre de la Saint-Barthélemy. « Le comte de Coconas vint dire à Caumont de La Force, caché avec ses deux enfants dans la maison du capitaine Martin, qui lui avait promis la vie sauve moyennant une rançon, que le duc d'Anjou demandait à lui parler. La Force vit bien qu'on le menait à la mort. Il suivit Coconas en le priant d'épargner ses deux enfants innocents. Mais à peine fut-il hors la maison qu'on frappa d'abord le père de plusieurs coups de poignard; dans le même moment, le fils aîné tombe percé de coups, entraînant son plus jeune frère qui, par un miracle étonnant, n'avait reçu aucune blessure et qui eut la présence d'esprit de s'écrier en tombant : « Je suis mort. » Un marqueur du jeu de paume du Verdelet voulut dépouiller le jeune Caumont. « Hélas, dit-il en con» sidérant le corps de cet enfant, si jeune en» core que peut-il avoir fait? » Ces paroles de compassion engagèrent le petit Caumont de La Force à lever doucement la tête et à lui dire tout bas : « Je ne suis pas encore mort. » Ce pauvre homme lui répondit : « Ne bougez » pas, mon enfant, ayez patience, etc. » Ce tableau obtint la faveur du public; on désirerait un peu plus de chaleur, un peu plus d'émotion; mais le tempérament de Paul Delaroche se refusait à l'émotion; il prenait ses sujets par le côté pittoresque, quelquefois par le côté touchant, rarement par le côté pathétique. Le drame lui allait peu; l'histoire même dut se résigner, avec lui, à n'être que de la chronique, et la grande peinture dut souvent s'arranger de son travail de chroniqueur sur toile. Le tableau de Delaroche, y compris le cadre, a une hauteur de 1m,28 sur une largeur de 0m,97. Il a été acheté pour le musée de Kœnigsberg. Les figures sont d'une grandeur demi-nature. Il a été fait de ce tableau une gravure assez estimée par Prudhomme.

BARTHÉLEMY, en latin **Bartholomæus**, évêque d'Urbin du XIVe siècle. On lui doit deux extraits, l'un des pensées de saint Augustin, l'autre des pensées de saint Ambroise; le premier intitulé : *Melliloquium Augustini*, imprimé à Lyon en 1555, in-fol., et réimprimé à Paris en 1645, également in-fol.; le second ayant pour titre : *Melliloquium Ambrosii*, imprimé de même à Lyon en 1556.

BARTHÉLEMY (Antoine-Joseph), jurisconsulte belge, né à Bruxelles en 1764, mort en 1832. En 1831, il fut ministre de la justice. Il a laissé : *Dissertation sur l'ancien et le nouveau système hypothécaire* (1806, in-8°); *Exposé succinct de l'état des Pays-Bas depuis le* XVe *siècle jusqu'au traité de paix signé à Paris le* 30 *mai* 1814 (1814, in-8°), avec une suite ayant pour titre : *Des gouvernements passés et du gouvernement à créer* (1815).

* **BARTHÉLEMY** (Anatole-Jean-Baptiste DE), archéologue français. — Outre les ouvrages de cet auteur que nous avons cités et des études publiées dans la *Revue numismatique*, la *Bibliothèque de l'Ecole des chartres*, la *Correspondance littéraire*, etc., on lui doit : *Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne* (1849, in-4°); *Nouveau Manuel complet de numismatique du moyen âge et moderne* (1852, in-18), dans la collection Roret; *Tombeau de saint Dizier* (1858, in-4°); *De l'aristocratie au* XIXe *siècle* (1859, in-18); *Armorial de la généralité d'Alsace* (1861, in-8°); la *Numismatique de* 1859 *à* 1861 (1861, in-8°); *Recherches sur la noblesse maternelle* (1861, in-8°); la *Justice sous la Terreur* (1862, in-8°); la *Numismatique de* 1861 *à* 1863 (1863, in-8°); le *Temple d'Auguste et la nationalité gauloise* (1864, in-8°); le *Château de Corlay* (1865, in-8°); *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne* (1869, in-8°); les *Origines de la maison de France* (1873, in-8°), etc.

* **BARTHÉLEMY** (Edouard-Marie DE), archéologue et historien français. — Indépendamment des nombreux travaux de cet écrivain que nous avons cités, nous mentionnerons : *Mémoire sur l'élection à l'empire d'Allemagne de François-Etienne, duc de Lorraine* (1851, in-8°); les *Vitraux des églises de Châlons-sur-Marne* (1858, in-8°); *Etudes sur les établissements monastiques du Roussillon* (1857, in-8°); *Du conseil d'Etat en* 1859 (1859, in-8°); *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne. Histoire et monuments* (1861, 2 vol. in-8°); *Relation de l'entrée de la dauphine Marie-Antoinette à Châlons le* 11 *mai* 1770 (1861, in-12); *Armorial général de la généralité de Châlons-sur-Marne* (1862, in-12); la *Cour de Louis XIV* (1863, in-8°); *Critique contemporaine* (1863, in-8°); *Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau* (1863, in-8°); *Trois conquêtes françaises du Roussillon* (1864, in-8°); *Variétés historiques et archéologiques sur Châlons-sur-Marne* (1864-1866, 2 vol. in-8°); *Notice historique et archéologique sur les communes du canton de Ville-sur-Tourbe* (1865, in-8°); *Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois* (1866, in-12); les *Ducs et les duchés français avant et depuis* 1789 (1867, in-8°); *Gerbert* (1868), in-12); les *Grands écuyers et la grande écurie de France avant et depuis* 1789 (1868, in-12); les *Livres nouveaux. Essais critiques sur la littérature* (1868, in-8°); *Mesdames de France, filles de Louis XV* (1870, in-8°); la *Princesse de Condé, Charlotte-Catherine de La Trémoille* (1872, in-12); *Histoire des archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Reims* (1873, in-8°); les *Filles du Régent* (1874, 2 vol. in-8°); *Etude sur Omer Talon* (1875, in-8°); une *Nièce de Mazarin, la princesse de Conti* (1875, in-8°), etc. M. Edouard de Barthélemy a publié, en outre, la *Correspondance de Turenne* (1874, in-8°), la *Correspondance d'Armand de Gontaut Biron*, le *Journal de Jean Héroard sur la jeunesse de Louis XIII*, etc.

BARTHÉLEMY (Emmanuel), aventurier français, né vers 1820, exécuté à Londres en 1855. Cet homme, dont la vie est en grande partie restée une énigme, eut une des destinées les plus singulières et les plus tragiques. A dix-sept ans, ayant été maltraité par un sergent de ville dans une de ces émeutes fréquentes au commencement du règne de Louis-Philippe, il garda précieusement dans sa mémoire le profil de son ennemi, le guetta et le tua roide d'un coup de couteau. Traduit pour ce fait en cour d'assises, il fut condamné à dix ans de travaux forcés. Sorti du bagne en 1848, il fut fait prisonnier en juin, sur la barricade du faubourg du Temple, passa devant un conseil de guerre et fut condamné à la déportation. Il parvint à s'échapper et se réfugia à Londres, où il s'affilia à la Société la Révolution, fondée par Ledru-Rollin. Barthélemy prenait alors la qualité d'ingénieur civil. L'exagération de ses opinions démocratiques, qu'il affirmait violemment dans toutes les réunions, la proposition qu'il fit un jour de substituer le drapeau noir au drapeau rouge, ce dernier devant être écarté comme réactionnaire, diverses autres circonstances lui avaient valu un mauvais renom parmi les réfugiés; à tort ou à raison, il passait pour un mouchard, un agent provocateur. Sa vie, sur laquelle on n'avait aucune espèce de renseignements, paraissait ténébreuse, et on le tenait dans un isolement qui le blessait. C'était, du reste, un homme taciturne, concentré, à physionomie louche. La première affaire qu'il eut avec un de ses compatriotes fut son duel avec l'enseigne de vaisseau Cournet. Celui-ci, un peu avant les événements de Décembre, s'était rendu à Londres et avait été chargé de remettre à Barthélemy quelques papiers. Apprenant les bruits qui couraient sur lui, il se contenta de les lui faire porter. Barthélemy, sachant les soupçons auxquels il était en butte, flaira une insulte dans ce qui n'était qu'une réserve un peu froide, et demanda par écrit à Cournet des excuses ou une réparation par les armes. Cournet ne se donna même pas la peine de répondre et revint en France. A partir de ce moment, la haine de Barthélemy ne le perdit pas de vue. Les événements de Décembre forcèrent bientôt Cournet de s'expatrier aussi, et il vint à Londres. Barthélemy quitta l'Angleterre et gagna la Suisse, où pendant trois ans il s'occupa surtout d'escrime et de tir au pistolet. Il savait que celui qu'il voulait provoquer était un adversaire redoutable à n'importe quelle arme, et il voulait égaliser les chances. Quand il se crut d'une force supérieure, il revint à Londres et provoqua Cournet, qui l'avait entièrement oublié, mais qui préféra régler une fois pour toutes cette affaire, plutôt que d'être en butte à des obsessions périodiques. Le duel eut lieu à Eton, près de Windsor. Les adversaires devaient échanger quatre balles et, si le pistolet ne donnait pas de résultat, continuer à l'épée. Cournet, qui était un excellent tireur, lâcha le premier son coup et manqua son adversaire; Barthélemy ajusta à son tour, mais son pistolet rata. Les armes furent rechargées. A cette seconde reprise, Cournet ne fut pas plus heureux; sa balle traversa le chapeau de Barthélemy. Celui-ci ajusta une seconde fois, et le pistolet rata encore. Barthélemy proposa alors généreusement de terminer le duel à l'épée, renonçant à son droit de tirer au moins encore une fois sur son adversaire. Cournet, blessé de cette générosité d'un homme qu'il méprisait, lui jeta violemment son pistolet à la figure en lui criant : « Sacrebleu, monsieur, vous moquez-vous de moi? Vous avez essuyé mon feu, et je n'essuierais pas le vôtre? Puisque votre pistolet rate, voici le mien. » Barthélemy fit charger l'arme, avec une rage concentrée et, somme toute, assez légitime. Le coup partit cette fois, et Cournet tomba, la poitrine traversée par la balle; il expira sur-le-champ. Barthélemy fut pour ce fait condamné par la justice anglaise à deux mois de prison.

« Quelque temps après son duel avec Cournet, dit Victor Hugo, pris dans l'engrenage d'une de ces mystérieuses aventures où la passion est mêlée, catastrophe où la justice française voit des circonstances atténuantes et où la justice anglaise ne voit que la mort, Barthélemy fut pendu. » Voici l'aventure mystérieuse à laquelle ces lignes obscures font allusion. Le 8 décembre 1854, Barthélemy s'était présenté, accompagné d'une jeune dame, chez un riche fabricant d'eaux gazeuses de Londres, M. George Moore, demeurant Warren street, Fitzroy square. La servante l'introduisit, et quelques minutes après elle entendit une détonation, suivie de la chute d'un corps sur le parquet. Elle s'élança dans la rue en appelant du secours. Un nommé Collard, épicier voisin, sortit de sa boutique et, voyant un individu qui cherchait à s'échapper de la maison Moore en sautant par-dessus un mur de jardin, se jeta sur lui pour l'arrêter. C'était Barthélemy qui, ayant encore un pistolet à la main, tira à bout portant sur le malheureux épicier; celui-ci mourut le lendemain, et sa femme devint folle de douleur. Des passants se précipitèrent et s'assurèrent du meurtrier. On pénétra dans la maison, et on vit M. Moore étendu par terre, baigné dans son sang; il avait été tué roide d'un coup de pistolet en pleine figure. Quant à la jeune dame, elle avait disparu. Barthélemy avait réussi à lui faire franchir le mur du jardin avant d'être aperçu lui-même, et, malgré toutes les recherches de la police, il fut impossible de savoir qui elle était. On trouva sur le meurtrier les deux pistolets qui lui avaient servi à commettre les deux assassinats et vingt-quatre cartouches; on sut de plus que son passage était retenu au bateau à vapeur d'Homberry, et tout préparé pour un prompt départ; des perquisitions faites à son domicile amenèrent aussi la découverte d'une trappe et d'un conduit souterrain par lequel il pouvait, de sa chambre, s'échapper par un égout. L'enquête qui fut faite et les débats devant la cour centrale criminelle présidée par le grand juge lord Campbell ne jetèrent aucun jour sur cette sinistre affaire. Barthélemy se renferma dans un mutisme complet, demanda seulement que le jury fût composé par moitié d'Anglais et d'étrangers et, pressé de faire des révélations, se borna à dire : « Le dernier qui seul sait le secret le dira s'il le veut. » Il fut condamné à mort et pendu le 22 janvier 1855, en face de la prison d'Old-Bailey. Au moment où le capuchon allait être rabattu sur sa tête, le shérif lui demanda s'il avait fait sa paix avec Dieu : « Je ne crois pas en Dieu, » répondit Barthélemy. Huit jours après l'exécution, il parut à Londres une brochure intitulée : *Confession de Barthélemy*. Cet écrit apocryphe, car l'accusé n'avait fait aucune confession, relatait tout simplement les phases du procès et laissait deviner que la jalousie n'avait pas été étrangère au crime, ce qu'il est assez naturel de conjecturer.

BARTHÉLEMY (Charles), archéologue et historien, né à Paris en 1825. Il s'est adonné à des études historiques et archéologiques, et il est devenu membre de la Société des antiquaires de Picardie, de l'Académie de la religion catholique à Rome, et correspondant du ministère de l'instruction publique. Nous citerons de lui : *Histoire du village de Châtenay-lez-Bagneux et du hameau d'Aulnay* (1847, in-8°); *Notice d'une collection de vases et de coupes antiques en terre peinte, provenant du feu prince de Canino* (1848, in-8°); *Etudes historiques, littéraires et artistiques sur le* VIIe *siècle* (1848, in-8°); *Histoire de la Bretagne ancienne et moderne* (1854, in-8°); *Histoire de Russie depuis les temps les plus reculés* (1856, in-8°); *Histoire de la Turquie depuis les temps les plus reculés* (1856, in-8°); *Histoire de la Normandie ancienne et moderne* (1857, in-8°); l'*Esprit du comte Joseph de Maistre*, *précédé d'un Essai sur sa vie et ses écrits* (1859, in-12); *Annales hagiologiques de la France* (1860 et suiv., 6 vol. in-8°); *Etudes sur quelques hagiologues du* XVIIe *et du* XVIIIe *siècle* (1862, in-8°); *Erreurs et mensonges historiques* (1863-1874, 3 vol. in-12); la *Nouvelle imitation de saint Joseph d'après Gerson*, *saint François de Sales, etc.* (1867, in-32); les *Confessions de Fréron* (1876, in-12), etc. M. Charles Barthélemy a publié, de 1850 à 1853, une revue mensuelle intitulée l'*Erudition* (3 vol. in-8°).

BARTHÉLEMY DE GLANTVILLE, en latin **Bartholomæus**, savant anglais de la seconde moitié du XIVe siècle. Il était moine franciscain. Il a composé un ouvrage intitulé : *De proprietatibus rerum*, où l'on trouve de curieux détails sur les instruments de musique en usage à cette époque, et qui a été traduit en français par un religieux augustin, Jean Corbichon (XVe siècle). Cette traduction, revue et corrigée par Pierre Forget, fut réimprimée sous le titre de : le *Grand propriétaire qui traite de toutes les propriétés des choses naturelles* (Lyon, 1482, in-fol.).

* **BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE** (Jules), érudit, philosophe et homme politique. — Pendant presque toute la durée de l'Empire, dont il était l'adversaire déclaré, il a vécu dans la retraite, occupé de savants travaux sur la religion et la philosophie des peuples d'Orient. Appelé par M. de Lesseps à faire partie d'une commission chargée d'étudier les moyens de doter d'un canal l'isthme de Suez, M. Barthélemy Saint-Hilaire fit, en 1855, un voyage en Egypte, et, à son retour, il publia le récit de son excursion. Lorsqu'il vit l'opinion publique, fatiguée d'un long despotisme, manifester enfin le goût de la li-

berté, il résolut d'entrer de nouveau dans la vie publique. Aux élections générales de 1869, il posa sa candidature au Corps législatif, dans la première circonscription de ce département de Seine-et-Oise qu'il avait représenté à la Constituante et à la Législative. Elu au second tour de scrutin par 18,541 voix, il alla siéger auprès de MM. Jules Favre et Jules Simon, vota constamment avec l'opposition, signa le manifeste de la gauche au sujet des manifestations sur la tombe de Baudin, prononça, en juin 1870, un discours pour demander la révision du décret de prairial an XII sur les sépultures, à propos d'une jeune protestante dont le curé de Ville-d'Avray avait voulu reléguer le corps dans la portion du cimetière réservée aux suicidés, se prononça contre la déclaration de guerre à la Prusse, etc. Pendant la guerre, il resta à Paris, où il posa sa candidature aux élections du 8 février 1871. Il échoua avec 26,185 voix; mais il fut élu député à l'Assemblée nationale par 47,224 électeurs de Seine-et-Oise. Lorsque l'Assemblée se réunit à Bordeaux, il signa, avec MM. Grévy, Dufaure, etc., une proposition tendant à faire nommer M. Thiers chef du pouvoir exécutif. Cette proposition fut votée presque à l'unanimité le 17 février. M. Thiers, qui depuis de longues années était intimement lié avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, le choisit pour chef de son cabinet particulier. Le 21 du même mois, M. Barthélemy Saint-Hilaire proposa de nommer huit commissions chargées d'étudier les forces et les ressources de la France. Membre de la commission des Quinze, chargée, le 19, par la Chambre d'assister aux négociations de paix avec la Prusse, il accompagna M. Thiers à Versailles et ce fut lui qui, le 28 février, lut à l'Assemblée les conditions des préliminaires de paix imposées à la France par l'empereur d'Allemagne. Le 1er mars, il vota la paix et la déchéance de l'Empire. A Versailles, où il se rendit ensuite avec M. Thiers et l'Assemblée, M. Barthélemy Saint-Hilaire continua ses fonctions gratuites auprès du chef du pouvoir exécutif. « Sa modestie, dit M. J. Clère, se contentait volontiers de ce rôle ingrat qui n'est pas du reste sans lui avoir causé beaucoup d'ennuis. On n'a pas oublié les orages qu'ont soulevés les réponses qu'il écrivait au nom de M. Thiers et dans lesquelles les sentiments républicains du président se trouvaient un peu accentués en passant par la plume du secrétaire de la présidence. M. Barthélemy Saint-Hilaire était, du reste, la bête noire de la droite sous M. Thiers; elle en avait fait le bouc émissaire de sa colère et de sa haine contre le président; elle lui attribuait la conversion de M. Thiers à la République, et, de fait, elle n'avait point absolument tort, car nous croyons que l'influence de M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a pas été étrangère aux patriotiques résolutions de M. Thiers. » Une lettre qu'il écrivit à M. Testelin, candidat dans le département du Nord, pour mettre à néant d'odieuses calomnies dont celui-ci avait été l'objet, parce que, avec l'assentiment de M. Thiers, il s'était mis en rapport avec Delescluze, sous la Commune, pour le détacher de l'insurrection, fit jeter les hauts cris à la droite, notamment à M. Baragnon, qui accusa M. Barthélemy Saint-Hilaire d'avoir voulu ressusciter la candidature officielle (15 juillet 1871). M. Barthélemy Saint-Hilaire vota pour l'abrogation des lois d'exil, pour la proposition Rivet, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la proposition Ravinel, contre le maintien des traités de commerce, etc. Après le renversement de M. Thiers, il quitta la petite chambre qu'il occupait à l'hôtel de la présidence et continua longtemps encore à être le secrétaire de son illustre ami. Rentré dans l'opposition, il vota contre les mesures de compression présentées par le gouvernement de combat, contre la circulaire Pascal, l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre le septennat, contre la loi sur les maires, contribua à la chute de M. de Broglie (mai 1874), appuya les amendements Périer et Maleville, vota la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections des sénateurs à vie par l'Assemblée, il fut nommé le quatorzième, au second tour de scrutin, par 349 voix (décembre 1875). Au Sénat, M. Barthélemy Saint-Hilaire a constamment voté avec la gauche républicaine.

A la fois érudit, orientaliste et philosophe, M. Barthélemy a écrit des ouvrages très-estimés. Nous citerons de lui : *De la logique d'Aristote* (1838, 2 vol. in-8°), livre couronné par l'Institut; *De l'école d'Alexandrie, Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, précédé d'un Essai sur la méthode des Alexandrins et le mysticisme* (1845, in-8°); *De la vraie démocratie* (1849, in-18); *Loi sur l'instruction publique, avec un commentaire, et précédée d'une Introduction historique* (1850, in-12); *Des Védas* (1854, in-8°); *Rapport sur le concours ouvert pour la comparaison de la philosophie morale et politique de Platon et d'Aristote avec les doctrines des plus grands philosophes modernes* (1854, in-4°); *Du Bouddhisme* (1855, in-4°); *Lettres sur l'Egypte* (1856, in-8°); le *Bouddha et sa religion. Les origines du bouddhisme* (1860, in-8°); *Mahomet et le Coran, précédé d'une Introduction sur les devoirs mutuels de la philosophie et de la religion* (1865, in-8° et in-12); *Philosophie des deux Ampère* (1866, in-8°); *A la démocratie française* (1874, in-12); *Pensées de Marc-Aurèle* (1876, in-12), traduction nouvelle. Quelle que soit la valeur des ouvrages que nous venons de citer, l'œuvre capitale de M. Barthélemy Saint-Hilaire est sa belle traduction des œuvres d'Aristote, dont quelques traités ont été traduits par lui en français pour la première fois. Elle comprend : la *Politique d'Aristote* (1837, 2 vol. in-8°); *Logique*, traduite pour la première fois (1839-1844, 4 vol. in-8°); *Psychologie, Traité de l'âme*, traduit pour la première fois (1846, in-8°); *Psychologie, Opuscules* (1847, in-8°), traduit pour la première fois; la *Morale* (1857, 3 vol. in-8°); la *Poétique* (1858, in-8°); la *Physique* (1862, 2 vol. in-8°); la *Météorologie* (1863, in-8°); *Traité du ciel* (1865, in-8°); *Traité de la production et de la destruction des choses, avec divers autres traités* (1866, in-8°); la *Rhétorique* (1870, 2 vol. in-8°). Ces traductions sont accompagnées de notes.

* **BARTHET** (Armand), littérateur français. — Mort à la maison de santé d'Ivry en février 1874. Le *Moineau de Lesbie* (Théâtre-Français, 1849) l'avait presque illustré. C'est par erreur que le titre de cette pièce ne figure pas à sa biographie au *Grand Dictionnaire*, bien qu'il y soit question de la pièce elle-même.

* **BARTHEZ** (Antoine-Charles-Ernest DE), médecin français. — Il est né à Narbonne en 1811. Reçu docteur à Paris en 1839, il fut chargé, en 1845, d'aller étudier, dans l'arrondissement de Coulommiers, une épidémie de suette miliaire. L'année suivante, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Sous l'Empire, il devint médecin de l'hôpital de Sainte-Eugénie, et, en 1866, l'Académie de médecine l'admit au nombre de ses membres. Outre son grand ouvrage intitulé *Traité pratique et clinique des maladies des enfants* (1843, 3 vol. in-8°, réédité en 1853), on lui doit : les *Avantages de la marche et des exercices du corps dans les cas de tumeurs blanches, caries, nécroses des membres inférieurs* (1839); des mémoires publiés dans les *Archives générales* et la *Gazette médicale*, notamment sur la *Pneumonie*, les *Affections de l'enfance*, les *Angines*, les *Gangrènes du pharynx*, etc.

BARTHEZ DE MARMORIÈRES (Guillaume), savant ingénieur des ponts et chaussées de la province du Languedoc, né dans les premières années du XVIIIe siècle. Il a laissé : *Essai sur divers avantages que l'on pourrait retirer de la côte du Languedoc, relativement à la navigation et à l'agriculture* (Montpellier, in-4°, avec 2 planches); *Mémoires d'agriculture et de mécanique, avec les moyens de remédier aux abus du jaugeage des vaisseaux dans tous les ports du roi* (Paris, 1763, in-8°); *Traité des moyens de rendre la côte de la province de Languedoc plus florissante que jamais* (Montpellier, 1786, in-8°, avec une carte); divers mémoires, etc.

* **BARTHOLDI** (Frédéric-Auguste), sculpteur français. — Il a exposé depuis 1864 : *Génie funèbre*, statue en plâtre, et le buste en terre cuite de M. Laboulaye (1866); le buste de M. Lorentz (1867); les *Loisirs de la paix*, groupe en plâtre (1868); *Jeune vigneron alsacien*, statue en bronze (1869); *Vercingétorix*, statue équestre, *Vauban*, statue (1870); la *Malédiction de l'Alsace*, groupe en bronze et en marbre et les bustes de MM. Erckmann et Chatrian (1872); *La Fayette arrivant en Amérique*, statue, les *Loisirs de la paix*, groupe en bronze (1873); les *Quatre étapes de la vie chrétienne, le Baptême, la Communion, le Mariage et la Mort*, modèle en plâtre commandé par la municipalité de Boston, et qui doit être reproduit en pierre, par un sculpteur américain, à la surface extérieure du clocher d'une église de cette ville (1874); la statue en marbre de Champollion (1875). Cet artiste, doué d'une imagination puissante, a été chargé d'exécuter une statue colossale en cuivre repoussé, représentant la *Liberté éclairant le monde*, qui doit être placée dans la rade de New-York, sur un îlot, en face de Long-Island. Cette statue, dont la hauteur est de 34 mètres, atteindra, avec son piédestal, une élévation de 67 mètres. La nuit, elle sera transformée en phare et éclairera l'Océan. La belle statue de La Fayette, de M. Bartholdi, a été inaugurée à New-York le 6 septembre 1876.

BARTHOLMESS (Christian), écrivain français, né à Geisselbronn (Bas-Rhin) en 1815, mort à Strasbourg en 1855. Il devint professeur de philosophie au séminaire protestant de Strasbourg et membre correspondant de l'Institut. On lui doit quelques ouvrages remarquables par la sûreté de l'érudition. Nous citerons : *Jordano Bruno* (1847, 2 vol. in-8°); *Huet, évêque d'Avranches*, ou le *Scepticisme théologique* (1849, in-8°); *Il y a sauveur et sauveur* (1851, in-8°); *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse, depuis Leibniz jusqu'à Schelling, particulièrement sous Frédéric le Grand* (1851, 2 vol. in-8°); le *Grand Beausobre et ses amis* ou la *Société française à Berlin, entre* 1685 *et* 1740 (1854, in-8°); *Histoire critique des doctrines religieuses de la philosophie moderne* (1855, 2 vol. in-8°).

BARTHOLONI (César-Alexandre-Anatole), homme politique français, né à Versailles en 1822. Il appartient à une famille d'origine italienne. M. Bartholoni s'est fait recevoir ingénieur civil. Après l'annexion de la Savoie à la France, il posa sa candidature au Corps législatif dans l'arrondissement de Thonon, obtint en sa faveur la pression administrative et fut élu député en avril 1861. Il était, en outre, membre du conseil général de la Haute-Savoie et maire de Sciez. M. Bartholoni vota silencieusement toutes les mesures de compression proposées par le despotisme impérial. Réélu aux élections de 1863, il suivit la même ligne politique et il échoua au scrutin de ballottage, lors des élections de 1869. Il rentra alors dans la vie privée, dont il essaya de sortir en posant sa candidature à la Chambre des députés, dans le VIIe arrondissement de Paris, le 20 février 1876. Admirateur persistant du régime qui nous a valu vingt ans de despotisme, l'invasion de la France et la perte de deux provinces, M. Bartholoni annonça ses opinions bonapartistes dans cette phrase ingénieusement construite : « J'ai accepté de soumettre au suffrage universel parisien cette grande opinion qui prétend avec raison qu'à la nation seule appartient le droit de se donner un gouvernement définitif. » Le premier tour de scrutin fut sans résultat, et il échoua, le 5 mars, contre M. Frébault, candidat républicain, bien qu'il eût réuni aux voix des bonapartistes celles des monarchistes et des cléricaux.

BARTHOLONY (J.-François), administrateur français, né à Genève en 1796. Il s'occupa de bonne heure d'entreprises financières, acquit une grande fortune et émit le premier, en 1835, l'idée, qui fut adoptée, de faire garantir par l'Etat un minimum d'intérêt aux particuliers qui mettraient des fonds dans les entreprises de chemins de fer; il fut également le promoteur du système des grands réseaux et des grandes compagnies. M. Bartholony a été un des fondateurs de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans. Il est devenu président du conseil d'administration de cette voie ferrée, de celle de Lyon à Genève, et il a pris part à la création du Crédit foncier de France, ainsi que de diverses autres entreprises industrielles. Il est depuis 1861 officier de la Légion d'honneur. On lui doit les écrits suivants : *Quelques idées sur les encouragements à accorder aux compagnies concessionnaires des grandes lignes de chemins de fer* (1835, in-8°); *Du meilleur système à adopter pour l'exécution des travaux publics en France* (1837, in-8°); *Appendice au* Meilleur système à adopter, etc. (1838, in-8°); *Lettre à un député sur le nouveau système de travaux publics adopté par le gouvernement pour la construction des grandes lignes de chemins de fer* (1842, in-8°); *Deuxième lettre à un député. Observations sur la loi du* 11 *juin* 1842 (1843, in-8°); *Résultats économiques des chemins de fer* ou *Observations pratiques sur la distribution des richesses créées par ces nouvelles voies de communication* (1844, in-8°); *Simple exposé de quelques idées financières et industrielles* (1860, in-8°).

BARTISCH (Georges), médecin oculiste allemand du XVIe siècle, né à Kœnigsbruck. On lui doit un *Traité des maladies des yeux*, publié à Dresde en 1583 et qui a eu plusieurs éditions. Les planches paraissent avoir été empruntées à l'ouvrage de Vesale, *De corporis humani fabrica*. Cet oculiste s'est attribué l'invention d'un instrument destiné à fixer la paupière dans certaines opérations, invention qui a été revendiquée par Rau.

BARTOLAM, guerrier scythe qui conduisit une colonie en Irlande, 800 ans après le déluge. Les traditions mythiques le représentent comme ayant livré une foule de combats à des géants.

BARTOLI (Taddeo), peintre italien de l'école de Sienne. Il vivait à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle. Ses principaux ouvrages figurent au Palais public de Sienne et sont datés de différentes époques assez éloignées les unes des autres, ce qui semblerait indiquer que l'artiste a fait plusieurs séjours dans cette ville. Ce sont des fresques fort remarquables. Bartoli a peint également le *Couronnement de la Vierge*, au Campo-Santo de Pise, et, à l'église de San-Gemignano, les *Douze Apôtres*, le *Paradis* et l'*Enfer*.

BARTOLI (Dominique), peintre italien du XVe siècle. Il appartenait à l'école de Sienne. A la salle des Pèlerins de l'hôpital de la Scala, à Sienne, il a peint cinq fresques dont les figures sont de grandeur naturelle et offrent des spécimens fort curieux des costumes du temps. Ces peintures ont un mérite réel, et Raphaël lui-même ne dédaignait pas de les étudier.

BARTOLI (Sébastien), médecin italien, mort en 1676. Il appartenait à l'école des spagiristes, qui prétendaient rendre compte de tous les phénomènes de la vie à l'aide de théories chimiques, et il se fit une assez grande réputation. On a de lui : *Examen artis medicæ dogmatum communiter receptorum in decem exercitationes paradoxas distinctum* (Venise, 1666, in-4°); *Triumphus spagiricæ medicinæ; Courte notice sur les eaux minérales de Pozzuolo* (en italien), etc.

BARTOLI (H.-Alexandre), homme politique français, né à Sartène (Corse) vers 1825. Il étudia la médecine, se fit recevoir docteur à Montpellier, puis il alla exercer la médecine à Marseille, devint professeur de pathologie interne à l'Ecole de médecine de cette ville et fut nommé médecin en chef pour les maladies de la peau. En 1863, M. Bartoli s'est porté candidat au Corps législatif à Sartène, où il obtint 10,000 voix sans être élu. En février 1871, il renouvela sa tentative, lors des élections pour l'Assemblée nationale. « Si vous me jugez digne de vous représenter, dit-il alors dans sa profession de foi, je consacrerai tout ce que j'ai de force et d'intelligence à soutenir énergiquement le gouvernement de la République et les intérêts politiques de notre pays. C'est ainsi que je resterai toujours fidèle aux généreuses traditions de cet antique foyer d'honneur, de liberté et d'indépendance. » Le docteur Bartoli ne fut pas élu. Plus heureux le 20 février 1876, il a été, comme candidat républicain, nommé membre de la Chambre des députés dans sa ville natale par 3,137 voix contre M. Ch. Abbatucci, bonapartiste. Il a toujours voté avec la majorité républicaine de la Chambre.

BARTOLINI (Joseph-Marie), peintre italien de l'école bolonaise, né en 1657, mort en 1725. Ses principaux ouvrages, tels que le *Miracle de saint Blaise*, ne sont pas sortis d'Imola, sa patrie, et par cette raison même sont restés peu connus.

BARTOLINO (Teseo), sculpteur italien du XVIe siècle, né en Toscane. Il est le dernier artiste qui travailla aux stalles de la cathédrale de Sienne, dont il exécuta une partie en 1569. On lui doit aussi un bel autel qui orne aujourd'hui la sacristie de la chapelle de Saint-Bernard, près de Sienne.

BARTOLOCCI ou **BARTOLOCCIUS** (Jules), savant religieux italien, de l'ordre de Saint-Bernard, né dans l'Abruzze en 1613, mort en 1687. Il fut professeur d'hébreu au collége de la Sapience, à Rome. On lui doit : *Bibliotheca magna rabbinica, etc.* (Rome, 1675-1693, 4 vol. in-fol.). C'est un ouvrage estimé, mais auquel on a souvent reproché l'absence de toute critique.

BARTOLOMMEI (Simon-Pierre), savant antiquaire italien, né en 1709 près de Trente, mort en 1764. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de Tridentinarum, Veronensium, Meranensiumque monetarum speciebus et valore* (Trente, 1749, in-4°); *Origines gallicæ in principatu Tridentino* (1758); *Qui fuerint Galli, et unde venerint* (1758); *De tempore quo Etrusci a Gallis ab Etruria pulsi in Rhetiam sese receperunt* (1758).

BARTOLOMMEO, peintre de l'école florentine. Il florissait vers le milieu du XIIIe siècle. On cite de lui une belle *Annonciation*, en grande vénération dans l'église des Servites de Florence, sa ville natale.

BARTOLOMMEO, sculpteur et architecte vénitien. Il vivait vers la fin du XIVe siècle. C'est à lui qu'est due la porte appelée *della Carta*, qui est la principale du palais des doges. Son chef-d'œuvre est une figure de la *Vierge accueillant les prières des fidèles*, qui s'élève au-dessus de la porte de l'ancienne confrérie de la Miséricorde.

BARTON (Catherine), nièce de Newton, née en 1679. L'illustre savant anglais en fit sa surintendante et n'eut jamais qu'à se louer de la direction qu'elle donna à sa maison. D'une beauté remarquable, douée de beaucoup d'esprit, elle fut l'objet des hommages des hommes les plus distingués de l'Angleterre à cette époque. Lord Halifax surtout lui témoigna la plus vive sympathie, mais sans que leurs relations donnassent la moindre prise à la médisance. Lorsqu'il mourut, en 1715, il lui léguait par son testament tous ses joyaux, 5,000 livres sterling et divers autres dons. « Je les lui laisse, disait-il, comme marque du sincère amour, affection et estime que j'ai eus longtemps pour sa personne et comme une petite récompense du plaisir et du bonheur que j'ai eus dans sa conversation. »

Ce qui prouve que Mlle Barton était une personne distinguée, c'est qu'elle tenait également bien sa place avec les personnes du caractère le plus opposé, avec les hommes enjoués et les hommes graves, plaisantant agréablement avec les uns, discutant sérieusement avec les autres. Swift, qui, comme on le sait, était aussi avare de son estime que de son argent, prodigue les éloges à la nièce de Newton; il ressentait tant de sympathie pour son caractère et son esprit qu'il changea de logement pour se rapprocher d'elle et la voir plus souvent. Au sujet d'une de ces visites, il écrit : « Nous fûmes trois heures ensemble, discutant sur le whig et le tory. » Il dit une autre fois : « J'ai été tracassé avec un discours whig par mistress Barton et lady Betty Germaine : on n'a jamais vu chose pareille. »

En 1717, Catherine Barton épousa John Conduitt, homme de condition, et pendant quatre ans encore ils continuèrent à résider dans la maison de Newton. Ils eurent une fille qui épousa John Wallop, plus tard vicomte Lymington, par lequel les comtes de Portsmouth descendent de la nièce de Newton.

* **BARTRAMIE** s. f. — **Encycl.** Bot. Ce genre, établi par Hedwig et légèrement remanié depuis, comprend des mousses vivaces, acrocarpes, à capsules sphéroïdes, ovoïdes ou piriformes, terminales, dont l'orifice étroit, oblique, est muni d'un péristome sou-

vent double, l'extérieur, en ce cas, ayant seize dents infléchies, l'intérieur formé de seize cils entiers ou bifides. L'opercule est mousse et convexe ou conique. La coiffe a toujours la forme d'un capuchon. Les fleurs sont hermaphrodites, tantôt monoïques et tantôt dioïques, quelquefois diclines. Les feuilles, engainantes à la base, se rétrécissent progressivement et sont quelquefois terminées par une pointe subulée.

On connaît une quarantaine d'espèces de ce genre, qui habitent les lieux ombragés des zones froides et tempérées et les hautes montagnes des contrées tropicales, où elles couvrent d'un gazon touffu la terre et les rochers.

* **BARTRAMIÉES** s. f. pl. — **Encycl.** Bot. Les caractères de ce groupe sont assez tranchés pour qu'il convienne de le conserver, et quelques naturalistes ont même cru devoir en faire une famille à part, qu'ils définissent par les caractères suivants : feuilles lancéolées; fleurs discoïdes terminales ou latérales; pédoncules terminaux ou latéraux; capsule inégale, globuloïde, sillonnée dans toute sa longueur; péristome double, simple ou nul, toujours court lorsqu'il existe; opercule court, convexe ou conique; coiffe subulée ou en forme de mitre. Ce groupe comprend les genres suivants : cryptopodie, bartramie, conostome et glyphocarpe.

BARUCCO (Giacomo), peintre de l'école vénitienne. Il florissait dans la première moitié du XVIIe siècle. Ses principales œuvres sont les *Mystères*, l'*Enfer* et le *Christ allant au Calvaire*, tableaux qui figurent dans trois églises de Brescia, ville natale de l'artiste.

BARUL s. m. (ba-rul). Poids ancien qui servait surtout à peser le poivre.

BARULE s. m. (ba-ru-le). Hist. relig. Membre d'une secte d'hérétiques qui renouvelèrent, au XIIe siècle, les opinions des origénistes, prétendant que toutes les âmes avaient été créées en même temps dès le commencement du monde, et qu'elles avaient toutes péché à la fois, aussitôt après la création.

* **BARYE** (Antoine-Louis), sculpteur français. — Il est mort à Paris, le 25 juin 1875. Il était professeur de dessin au Muséum depuis 1854, et, depuis 1868, membre de l'Académie des beaux-arts. Parmi ses dernières œuvres, nous citerons la statue équestre de *Napoléon Ier*, exécutée pour la ville d'Ajaccio, et la statue équestre de *Napoléon III*, bas-relief en bronze qui fut placé sur la façade du pavillon du Louvre, en face du pont des Saints-Pères. Cette œuvre, une des plus médiocres, du reste, de Barye, fut enlevée de l'endroit qu'elle occupait après la révolution du 4 septembre 1870. « Barye parlait peu, dit M. Charles Blanc, toujours discrètement et toujours bien; il écoutait, il observait. Sous des dehors flegmatiques, il cachait un cœur ardent, passionné, et il paraissait froid parce qu'il était à la fois modeste et fier. Ses grands yeux, pleins d'attention et de franchise, révélaient son âme et pénétraient celle des autres. Son nez, légèrement retroussé, lui donnait un air futé et spirituel. Tout ce qui s'échappait de sa lèvre mince était plein de finesse et de bon sens. On peut se faire une idée de Barye jeune, de sa physionomie, de sa tournure, de sa mise soignée d'après une excellente lithographie de Gigoux, qui fut publiée par l'*Artiste* quelques années plus tard, lorsque déjà Barye avait un nom. » Barye a été le premier et le plus savant des sculpteurs d'animaux qui aient paru depuis les temps antiques. Il a succombé à une maladie du cœur dont il était atteint depuis longtemps. Une exposition de ses œuvres eut lieu à l'École des beaux-arts au mois de novembre 1875. Outre ses sculptures et ses bronzes, on y vit figurer des paysages à l'huile et des aquarelles représentant des animaux et des paysages. Ses peintures à l'huile ne sont pas parfaites, mais on y trouve beaucoup de caractère, de vigueur et de vérité. Ses aquarelles, au contraire, sont excellentes. Il y montre les finesses et les souplesses qui lui manquent dans la peinture à l'huile.

* **BARYUM** s. m. — **Encycl.** Chim. L'article qui a paru dans le second volume du *Grand Dictionnaire* ayant traité des principales combinaisons de ce métal et abordé à peu près tous les côtés de la question, on ne s'étonnera point de rencontrer ici plutôt une collection de renseignements qu'un article méthodique, que nous ne pourrions faire sans nous exposer à des redites inutiles.

— *Alliages de baryum.* Le *baryum* s'allie avec l'aluminium, le bismuth, l'étain, le platine, le zinc et le cuivre; il donne un amalgame dont nous nous occuperons dans un instant.

On obtient l'alliage d'aluminium et de *baryum* en chauffant dans un même creuset de la baryte caustique, de l'aluminium et un peu de chlorure de *baryum*. Cet alliage contient de 25 à 33 pour 100 environ de *baryum*; il présente une teinte plus foncée que celle de l'aluminium et offre quelques reflets jaunes. Il décompose l'eau à sa température ordinaire, mais sans donner une solution alcaline, ce qui peut s'expliquer en admettant que la baryte et l'alumine s'unissent pour former un aluminate.

L'alliage de *baryum* et de bismuth s'obtient en ajoutant à un excès de chlorure de *baryum* en fusion un alliage de bismuth et de sodium, dans lequel ce dernier métal doit figurer en petite quantité. L'alliage obtenu se présente sous l'aspect d'une masse cristalline et renferme 28 pour 100 de *baryum*. Il décompose l'eau à la température ordinaire, s'oxyde très-rapidement à l'air, mais est indécomposable par la chaleur.

L'alliage d'étain s'obtient en mélangeant intimement du carbonate de soude, du charbon, du chlorure de *baryum* et d'étain très-divisé. Il présente les mêmes propriétés que le précédent.

On prépare l'alliage de platine et de *baryum* en plongeant dans du chlorure de *baryum* en fusion un fil de platine qui communique avec le pôle négatif d'une pile dont le courant passe par le chlorure. On obtient, sur le fil en question, un dépôt jaune et fragile qui constitue l'alliage de platine et de *baryum*, et qui, traité par l'eau, la décompose lentement en abandonnant une poudre noire qui n'est autre chose que du platine très-divisé.

On prépare l'alliage de zinc et de *baryum* en fondant ensemble du zinc, du chlorure de *baryum* et du sodium. Ce composé est encore mal étudié.

Le mercure donne avec le *baryum*, comme avec tant d'autres métaux, un amalgame. Il suffit, pour l'obtenir, d'agiter un amalgame de sodium avec une solution saturée de chlorure de *baryum*. Il se produit un dégagement d'hydrogène, et la plus grande partie du sodium s'unit au chlore. Cet amalgame, dont la densité est relativement faible, se présente sous forme de grains cristallins constituant un tout à peu près solide. Traité par l'eau pure, cet amalgame donne de l'eau de baryte; avec une solution de sel ammoniac, on obtient un amalgame d'ammonium. Si on le traite par une solution de sulfate de cuivre et que l'on fasse l'expérience sur un verre de montre, il se produit dans la masse un double mouvement de rotation, une partie tournant dans un sens et l'autre en sens contraire. Il se forme du sulfate barytique, qui est lancé hors de la petite coupe où se fait l'expérience, puis, quand la marche de ces deux courants se ralentit, on voit l'amalgame se couvrir d'un précipité que colore l'oxyde de cuivre et qui se présente sous la forme d'efflorescences du plus bel effet.

— *Fluoborate de baryum* $Ba''Fl^2,2BoFl^3$. On obtient ce composé en ajoutant du carbonate barytique à de l'acide hydrofluoborique étendu. Lorsque le carbonate barytique cesse de se dissoudre entièrement, le réaction est terminée. On évapore la liqueur avec soin et, lorsqu'elle est arrivée à consistance sirupeuse, le sel cristallise, par refroidissement, en longues aiguilles.

Il donne des prismes plats, rectangulaires à quatre pans, si on continue à évaporer la liqueur à une douce température. Ce sel cristallisé renferme $2H^2O$ et rougit la teinture de tournesol, est soluble dans l'eau et se décompose, sous l'action de l'alcool, en un sel acide qui se dissout et en une poudre blanche encore mal étudiée. Porté au rouge, le fluoborate de *baryum* donne du fluorure de bore volatil et du fluorure de *baryum*.

— *Fluosilicate de baryum* $Ba''Fl^2,SiFl^4$. On prépare ce sel en mélangeant une dissolution d'acide hydrofluosilicique avec une solution de chlorure de *baryum*. Au bout de quelques heures, le mélange se trouble et il se dépose du fluosilicate de *baryum*. Ce sel se présente sous la forme de petites aiguilles microscopiques; il est anhydre, se dissout peu dans l'eau froide, plus dans l'eau bouillante. Porté au rouge, il se décompose avec formation de fluorure de *baryum* et de silicium. Les solutions de ce sel attaquent légèrement le verre. L'acide sulfurique, employé à froid, décompose lentement ce sel.

— *Séléniure de baryum* $Ba''Se$. On prépare ce sel en chauffant jusqu'au rouge un mélange de sélénite de *baryum* et de noir de fumée bien calciné, et en maintenant la température au même point jusqu'à ce que tout dégagement de gaz ait cessé. Le composé ainsi obtenu est coloré par du charbon en excès; il est soluble dans l'eau à + 50°, mais il s'y altère rapidement. On peut encore obtenir le séléniure de *baryum* en faisant passer un courant d'hydrogène sec sur du sélénite de *baryum*. Cette réaction donne un mélange d'hydrate de *baryum* et de séléniure. Ce dernier se dissout dans l'eau, qu'il teinte en jaune rougeâtre. Traité par les acides, il donne du gaz sélénhydrique et du sélénium.

— *Chlorate de baryum* $(ClO^3)^2Ba + H^2O$. On obtient ce sel en décomposant par l'acide hydrofluosilicique en excès le chlorate de potassium, et en saturant, après filtration, l'acide chlorique par du carbonate de baryte. Le chlorate de *baryum* cristallise en prismes rhomboïdaux terminés par deux faces. Cette cristallisation s'accompagne de phénomènes lumineux très-curieux à observer; les cristaux retiennent près de 6 pour 100 d'eau, qu'ils perdent à + 120°. Si on porte ce sel à 250°, il commence à perdre son oxygène; à 400°, il fond et son oxygène a disparu. On obtient comme résidu un chlorure faiblement alcalin. Le chlorate barytique détone avec violence si on le chauffe brusquement; mélangé avec du charbon ou du soufre en poudre, il prend feu sous le choc; avec du benjoin et du soufre, il s'enflamme quand on y verse une goutte d'acide sulfurique et brûle avec une belle flamme verte. Ce sel est soluble dans l'eau froide et plus soluble encore dans l'eau bouillante.

— *Perchlorate de baryum*

$$(ClO^4)^3Ba'' + 4H^2O.$$

On prépare ce sel en traitant la baryte ou son carbonate par l'acide perchlorique, jusqu'à neutralisation ou décomposition complète. On l'obtient encore par l'action de l'eau de baryte sur le perchlorate de zinc. Ce sel est quelque peu déliquescent; il se dissout très-bien dans l'eau et cristallise de sa dissolution, soit dans ce liquide, soit dans l'alcool, en prismes hexagonaux. Ses cristaux renferment 4 molécules d'eau qui peuvent être expulsées, les 2 premières à 100°, la troisième à une température plus élevée, et la quatrième à une plus haute température encore. Toutefois, l'expulsion de la dernière molécule d'eau coïncide avec un commencement de décomposition.

— *Chlorite de baryum*. On obtient ce sel en traitant directement l'hydrate de baryte par l'acide chloreux. On évapore jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule sur la masse liquide, puis on place le résidu sous la cloche de la machine pneumatique et l'on évapore dans le vide sur l'acide sulfurique monohydraté. En chauffant le sel anhydre à 230°, il se décompose; le même résultat est obtenu quand on laisse l'évaporation du sel hydraté marcher lentement.

— *Bromate de baryum* $(BrO^3)^2Ba + H^2O$. On obtient ce composé en mélangeant une solution bouillante de 160 parties d'acétate ou 74 parties de chlorure barytique avec une solution bouillante de 100 parties de bromate de potasse. L'acétate et le chlorure barytique employés doivent être secs, et il est bon de laisser le tout refroidir lentement. Ce sel est peu soluble dans l'eau froide et beaucoup plus soluble dans l'eau bouillante; si on le chauffe brusquement, il se décompose avec production d'une lumière verte. Il détone si on le projette sur des charbons ardents. Il donne des cristaux prismatiques renfermant 1 molécule d'eau de cristallisation, qu'ils perdent à + 200°.

— *Iodate de baryum* $(IO^3)^2Ba'' + H^2O$. On prépare ce sel soit en saturant l'eau de baryte par l'iode, soit en précipitant, par une quantité convenable de chlorure ou de nitrate de baryte, de l'iodate de potasse en dissolution. On lave ensuite le précipité, puis on le débarrasse des traces de chlorure ou de nitrate de baryte qu'il renferme, en le faisant bouillir durant quelques minutes avec de l'acide iodique. On obtient ainsi une poudre blanche très-peu soluble dans l'eau, l'alcool ou l'éther, quelque peu soluble dans l'acide azotique bouillant, d'où elle précipite par le refroidissement en cristaux prismatiques. Ce sel renferme 1 molécule d'eau de cristallisation, qu'il perd si on le chauffe vers 130°. Projeté sur des charbons incandescents, il jette une lueur phosphorescente et détone, mais avec beaucoup moins de violence que le chlorate.

— *Dithionates de baryum et de sodium ou de magnésium.* Ces sels s'obtiennent facilement en décomposant l'hyposulfate de *baryum* par un poids déterminé de sulfate de sodium, ou en traitant l'hyposulfate de *baryum* par une quantité convenable d'acide sulfurique et en saturant cet acide avec de la magnésie. On filtre, puis, par évaporation, on obtient des sels doubles qui renferment un nombre égal de molécules de leurs constituants. Le sel double de *baryum* et de sodium renferme $6H^2O$; le sel double de *baryum* et de magnésium contient $4H^2O$.

— *Trithionate de baryum* $S^3O^6Ba'' + 2H^2O$. On prépare ce sel en saturant l'acide trithionique par le carbonate de *baryum*. On ajoute au mélange un excès d'alcool, et il se dépose des paillettes brillantes de trithionate de *baryum*.

— *Tétrathionate de baryum*

$$S^4O^6Ba'' + 2H^2O.$$

On obtient ce sel soit en faisant agir l'acide tétrathionique sur le carbonate de *baryum*, soit en décomposant une solution d'acide tétrathionique par une quantité déterminée d'acétate de *baryum* et en ajoutant un excès d'alcool.

— *Pentathionate de baryum*

$$S^5O^6Ba'' + H^2O.$$

Ce sel s'obtient directement; il cristallise en prismes à base carrée; l'alcool à 90° le précipite de ses solutions aqueuses en aiguilles soyeuses, qui ne tardent pas à donner de gros cristaux qui retiennent une petite quantité d'alcool, dont on ne peut les débarrasser que très-difficilement. Le pentathionate de *baryum* se décompose sous l'action de la chaleur et donne de l'eau, du soufre, de l'acide sulfureux et du sulfate de baryte. Si l'on évapore sa solution aqueuse, il se décompose et laisse déposer des cristaux prismatiques assez volumineux.

— *Azotate de baryum* $(AzO^3)^2Ba''$. On prépare ce sel en traitant le sulfure ou le carbonate de *baryum* par l'acide azotique étendu. On filtre le produit, puis on le purifie par plusieurs cristallisations successives. On l'obtient également en mélangeant des dissolutions chaudes et concentrées de sulfure de *baryum* et de nitrate de sodium. Il se produit une double décomposition, et, par le refroidissement, il se dépose des cristaux abondants de nitrate de *baryum*. Ce sel cristallise en octaèdres réguliers, ces cristaux sont anhydres, blancs et inaltérables au contact de l'air, et d'une densité de 3,185. Il présente une saveur amère et désagréable. Sous l'influence de la chaleur, il décrépite, puis fond et enfin se décompose au rouge en donnant de l'oxygène, de l'azote et de l'acide hypoazotique, qui se dégagent. Il reste de la baryte anhydre. Si on projette de l'azotate de *baryum* sur des charbons incandescents, il fuse comme l'azotate de potasse et active la combustion. Il détone, mais faiblement, sous le choc quand on l'a mélangé avec des corps combustibles très-divisés. Ce sel est assez soluble dans l'eau à la température ordinaire, et sa solubilité dans ce liquide augmente avec l'élévation de la température. Quelques gouttes d'acide nitrique dans la liqueur suffisent à diminuer la capacité dissolvante de l'eau. L'azotate de *baryum* est complétement insoluble dans l'alcool ou l'acide nitrique pur.

L'azotate de *baryum* sert concurremment avec le chlorure à constater la présence de l'acide sulfurique et à le doser. On l'emploie aussi dans quelques pièces d'artifice pour obtenir une coloration blanc jaunâtre.

— *Azotite de baryum* $(AzO^2)^2Ba'' + H^2O$. Ce sel se prépare en chauffant l'azotate de baryte de telle sorte qu'il ne se forme qu'une petite proportion de baryte libre. On traite le résidu par l'eau, puis on fait passer un courant d'acide carbonique, qui fixe la baryte à l'état de carbonate; on filtre, puis on concentre la liqueur, qui abandonne d'abord le nitrate non décomposé, puis le nitrite. En traitant le tout par l'alcool, on sépare le nitrite qui est soluble, du nitrate qui ne l'est point.

Ce sel est inaltérable à l'air; il se dissout facilement dans l'eau et dans l'alcool aqueux et semble dimorphe, car il cristallise soit en prismes hexagonaux réguliers ou en prismes rhomboïdaux droits. Lang a préparé un nitrite de *baryum* et de potassium

$$Az^2O^4Ba + 2AzO^2K + H^2O,$$

qui est inaltérable à l'air et se précipite sous forme de longues aiguilles très-solubles dans l'eau. Il a également découvert un nitrite de *baryum* et de nickel $2(Az^2O^4Ba) + Az^2O^4Ni$. Ce sel double constitue une poudre rouge clair, qui se dissout facilement dans l'eau et la colore en vert.

— *Pyrophosphate de baryum*

$$Ph^2O^7Ba''^2 + 2H^2O.$$

Ce sel s'obtient directement par l'action de l'acide pyrophosphorique sur l'eau de baryte. Il se présente sous la forme d'une poudre blanche peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant assez bien dans les acides chlorhydrique et nitrique.

— *Séparation du baryum d'avec quelques métaux.* Pour séparer le *baryum* du strontium, on amène ces deux métaux à l'état de sel soluble, et, autant que possible, de chlorure. On additionne la solution d'acide hydrofluosilicique fraîchement préparé, puis d'alcool destiné à précipiter le fluosilicate de *baryum*. On recueille le précipité qui se forme, puis on le lave avec de l'alcool étendu et on le dessèche à 100°.

On peut encore, pour séparer le *baryum* du strontium, transformer ces deux métaux en sulfate, les mélanger avec une dissolution de bicarbonate de potasse ou de carbonate d'ammoniaque et laisser digérer le tout à une température de 20° environ. En vingt-quatre heures, tout le sulfate de strontiane est transformé en carbonate, tandis que le sulfate de baryte reste intact. On lave le tout sur un filtre avec une solution très-faible de carbonate alcalin, puis avec de l'eau pure. Le résidu que retient le filtre est traité par l'acide chlorhydrique dilué, et le sulfate de baryte qui reste donne la proportion de *baryum* que contenait le mélange métallique. On peut, pour isoler le *baryum* du calcium, employer également le procédé que nous venons de décrire.

Pour séparer le *baryum* du zirconium, on transforme la masse en chlorure ou en nitrate, on la sursature au moyen de l'ammoniaque caustique, puis on chauffe jusqu'à ébullition pour débarrasser la masse de l'excès d'ammoniaque qu'elle renferme, et enfin on filtre. La zircone se précipite et le *baryum* reste dissous.

S'il s'agit de séparer le *baryum* du plomb, on fait passer dans des solutions de sel double assez étendues, et acidulées par l'acide chlorhydrique, un courant d'hydrogène sulfuré qui précipite le plomb. On filtre, et la liqueur qui passe renferme le sel de *baryum*, qu'on traite ensuite suivant les cas.

Pour séparer le *baryum* de l'antimoine, il suffit de faire passer dans une solution de sel antimonio-barytique un courant d'acide sulfhydrique. Tout l'antimoine est précipité. Si l'on est en présence d'un sel antimoniate barytique, il suffira de le traiter par un acide étendu, qui précipitera du sulfure d'antimoine. Avec un antimoniate, il suffira de calciner avec un excès de chlorure d'ammonium pour chasser l'antimoine.

BARZ s. m. (barz). Syn. de BARDE, en Bretagne.